

"Oui, le protocole sanitaire va être allégé dans les écoles" : les explications de Blanquer

Par Séverine Mermilliod

2 minutes

INTERVIEW

Lors de son [allocution, dimanche, Emmanuel Macron a confirmé la rentrée des classes pour tous le 22 juin](#). Mais dans quelles conditions cela se fera-t-il ? Depuis la reprise partielle des cours, un protocole sanitaire très strict, [déploré par le personnel éducatif](#), est en vigueur. Invité lundi d'Europe 1, le ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer a annoncé l'allègement de ce protocole sanitaire et la fin de la règle des "4m²" entre chaque élève.

1 mètre latéral entre chaque élève

"Deux semaines, c'est très important, chaque jour compte. Les enfants ont besoin d'aller à l'école", a d'abord rappelé le ministre. En conséquence, "oui, le protocole sanitaire va être allégé", avec une nouvelle version présentée "dès demain" (mardi, Ndlr) a-t-il précisé. Le principal changement sera "celui de la distanciation physique, qui contraignait à faire des petits groupes de 15 élèves. Désormais, il y a toujours une distanciation physique mais beaucoup moins contraignante, avec un mètre latéral entre les élèves", a ensuite détaillé Jean-Michel Blanquer.

Fin de la limitation à 15 élèves

"On passe ainsi de 4m² autour de chaque élève à un système plus

souple. Ceci nous permet d'accueillir tous les élèves", affirme le ministre, et donc de mettre fin à la limitation de 15 élèves par classe en primaire. Les mesures d'hygiène (gestes barrières, lavage des mains et gel hydroalcoolique), elles, sont maintenues. Cet allègement entrera en vigueur lundi 22 juin, mais [le protocole sera présenté officiellement demain mardi.](#)